

CHARTRE D'AVENIR SOLIDAIRE

Les principes

POURQUOI AVENIR SOLIDAIRE ?

Avenir Solidaire est un mouvement citoyen, fondé pour rassembler les personnes qui veulent construire une véritable démocratie citoyenne et une économie à dimension humaine par la coopération et le partage équitable des richesses. ¹

« Chez nous, soyez chez vous !

Soyez vous !

Nous sommes parce que vous êtes ! »

Mouvement citoyen Avenir Solidaire.

Avenir Solidaire est également fondé pour instaurer la coopération et le partage entre toutes les nations afin de construire l'unité humaine, la fraternité humaine.

AVENIR SOLIDAIRE ET LA POLITIQUE ?

Et si l'État se libérait enfin des réseaux nuisibles d'influence et de pouvoir ?

Et si l'État moderne se construisait enfin pour servir réellement le peuple ?

La politique est le mode d'organisation d'un peuple pour une vie sociale fondée sur un projet commun selon les valeurs prédominantes du moment.

La politique repose donc sur un contrat social, précisé dans la Constitution, par lequel le peuple choisit de respecter certains devoirs et de bénéficier de certains droits.

La politique correspond donc à la volonté du peuple.

Avenir Solidaire propose que le peuple soit reconnu de façon incontestable comme l'acteur majeur de la vie politique et économique de la France.

Avenir Solidaire propose donc d'instaurer une véritable démocratie citoyenne et une économie à dimension humaine qui feront de la vie sociale un art de vivre attrayant et enthousiasmant.

1 : 28 août 2004, première diffusion de la Charte.

10 novembre 2016, dernière mise à jour du texte.

Cette société nouvelle se développera par la coopération et le partage équitable des richesses.

Le respect mutuel et la dignité pourront ainsi se développer.

La richesse d'une nation correspond aux activités humaines qui permettent de satisfaire prioritairement les besoins essentiels et développer ainsi l'harmonie sociale et l'épanouissement humain tout en préservant l'environnement.²

La politique est conduite au service de l'intérêt général et du bien commun, par les délégués que le peuple a élus.

La politique dirige et régule toutes les activités sociales, y compris économiques, en votant, en appliquant et en veillant au respect des lois. Ces trois pouvoirs de l'État correspondent au législatif, à l'exécutif et au judiciaire, dont l'indépendance réciproque préserve le peuple des abus de pouvoir.

Le peuple est souverain.

Il s'exprime démocratiquement à l'occasion de chaque vote, lors des élections ou des référendums.

Les élus sont les délégués temporaires du peuple.

Ils doivent donc lui rendre des comptes en toute transparence.

Ils mettent en œuvre les actions qui répondent à l'intérêt général et veillent à ce que ces actions ne soient pas détournées vers des intérêts particuliers.

QUE PROPOSE AVENIR SOLIDAIRE ?

Avenir Solidaire propose un projet politique global dont les différentes étapes sont fondées sur la coopération et le partage.

Ce projet vise à faciliter l'épanouissement humain, la créativité et l'harmonie sociale, en libérant l'homme des différentes formes d'insécurité qui sont autant de sources de repli sur soi et de conflits.

Avenir Solidaire suscite donc et encourage la concertation, la coopération à des œuvres communes, la participation aux responsabilités, le partage équitable des différentes formes de richesse, la justice sociale, une plus grande tolérance et la paix.

Dans ces circonstances, chacun pourra faire l'expérience de l'abondance partagée.

Ainsi s'atténuera la puissance destructrice de l'égoïsme et des conditionnements fondés sur l'insécurité et notamment sur la peur de manquer.

Avenir Solidaire participe à la vie sociale et donc à la vie politique, afin d'avancer dans la direction ici proposée et, particulièrement :

- Présente ses idées pour transformer la société grâce à la coopération et au partage, moyens concrets pour avancer vers la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.
- Participe aux campagnes électorales.
- Maintient la vigilance nécessaire au travail des élus.
- Invite à la réflexion sur la citoyenneté.

2 : Gérard PRIVAT, *Construisons la nouvelle société !*, édité par l'auteur, octobre 2014.

Avenir Solidaire affirme l'autorité politique et donc l'autorité du peuple et de ses délégués élus, sur tous les domaines qui peuvent influencer la vie sociale, y compris l'économie.

Structure d'Avenir Solidaire

Avenir Solidaire se compose de diverses associations :

- L'Association Nationale ;
- Les *Départementales* ;
- Les *Locales*.

Les *Locales* réalisent les actions concrètes sur le terrain.

Elles sont représentatives de la richesse de la vie sociale générée par la coopération et le partage.

Elles peuvent librement former des regroupements dont la dimension peut correspondre aux cantons ou communautés de communes.

Les *Départementales* sont un lien de communication entre les *Locales*, et avec les autres *Départementales*, en relation avec l'Association Nationale.

Elles sont représentatives de la cohésion sociale.

Elles peuvent librement former des regroupements en communautés de départements.

L'Association Nationale représente et coordonne les activités d'Avenir Solidaire au niveau national.

Elle est garante de la volonté inscrite dans la Charte.

En coopération avec les *Locales*, les *Départementales* organisent des groupes de travail dans tous les domaines de la vie sociale et coordonnent les résultats avec l'Association Nationale.

Chaque association règle son propre fonctionnement dans l'intérêt de l'ensemble du mouvement citoyen Avenir Solidaire.

Les membres des différentes associations d'Avenir Solidaire, candidats à une élection, s'engagent à servir le peuple.

Avenir Solidaire forme également une confédération internationale, en accord avec les mouvements citoyens des autres pays qui vont dans la même direction.

Des perspectives

La pensée d'Avenir Solidaire est d'abord celle du cœur.

Ainsi la confiance peut-elle se développer.

Ainsi de grands projets peuvent-t-ils voir le jour pour servir l'humanité.

L'Homme doit garder en mémoire que dans la gouvernance d'un peuple, la direction prise relève de la double responsabilité des dirigeants politiques et du peuple qui les a choisis pour le servir.

Les dirigeants politiques portent donc en grande partie, devant le peuple, la responsabilité de tout dysfonctionnement social.

Un grand peuple doit cependant aussi savoir, le moment venu, prendre conscience de ses erreurs, peurs et démissions, afin de réussir à se mobiliser pour préserver la démocratie et remplacer les gouvernants qui abusent du pouvoir reçu ou qui sont dépassés par les circonstances.

Ce grand peuple doit enfin également savoir choisir et soutenir des dirigeants dignes de lui.

Ce peuple solidaire et déterminé, en découvrant ou redécouvrant l'espoir et l'enthousiasme liés aux grandes perspectives d'avenir humain, dépassera les quotidiens répétitifs et fastidieux.

C'est ainsi dans un élan d'épanouissement mutuel des consciences que les peuples solidaires avanceront vers la fraternité et la paix.

* * *

AVENIR SOLIDAIRE
Est un mouvement citoyen
Déclaré sous forme associative.
(Association loi 1901)
B. P. 30040
81602 GAILLAC CEDEX
contact@avenir-solidaire.fr
<http://www.avenir-solidaire.fr>

* * *

Reproduction

Les textes d'Avenir Solidaire sont protégés au titre de la propriété intellectuelle. Leur reproduction, à titre gracieux pour des utilisations personnelles ou d'information non commerciale, est autorisée aux conditions suivantes :

1. Reproduction intégrale des textes sans modifications.
2. Reproduction partielle sous forme de citations sans dénaturer l'esprit des textes.
3. Ces copies doivent mentionner l'auteur, *Avenir Solidaire*, et la source (exemple : *Charte d'Avenir Solidaire*).
4. Les personnes qui reproduisent tout ou partie des textes d'Avenir Solidaire portent seules la responsabilité des erreurs qu'elles pourraient véhiculer en rapport avec les dernières modifications de ces textes.